

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [10]

Artikel: Les exilées du langage

Autor: Moreau, Thérèse

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278046>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PARLER AU FEMININ LES EXILEES DU LANGAGE

En-deça du droit, en-deça des mœurs et des mentalités, la langue constitue le support originaire de l'inégalité entre femmes et hommes. Discrète et raffinée, l'inégalité véhiculée par la langue n'en est pas moins violente, justement parce qu'elle semble aller de soi. Il est extrêmement difficile d'en faire accepter la démonstration et de la contester. Preuve en sont les quolibets dont a été la cible la commission chargée, en France, de la féminisation des titres et fonctions.

Nous avons demandé à Thérèse Moreau, écrivaine et professeure, qui a participé aux travaux de cette commission, de nous en présenter les résultats et de les situer dans le cadre plus vaste des rapports des femmes avec le langage. Quant à Edith Slembek, spécialiste allemande de la communication orale, nous l'avons interrogée sur ses expériences d'animation de groupe du point de vue de l'interaction hommes-femmes.

« L'HOMME IMPOSA DES NOMS A TOUS LES ANIMAUX »

Ce que nous apprend le verset de la Genèse, c'est que nos mères nous passent, avec leur lait, la langue et la volonté des pères. C'est l'homme qui nomme les objets, qui dit les choses et la Loi ; la mère n'est là que pour répéter le message. Les révolutionnaires français ne s'y trompèrent pas en faisant guillotiner Olympe de Gouges pour avoir osé écrire **Les Droits de la Femme et de la Citoyenne**, œuvre calquée sur la Déclaration de 1789 et où elle entendait supprimer l'ambiguïté de l'expression « des hommes ». Plus près de nous, la psychanalyse et ses avatars lacaniens ont mis la femme du côté de la « reproduction immédiate », l'homme du côté du Symbolique, reprenant à leur compte les vieux stéréotypes qui veulent que la femme bavarde et que l'homme agisse : « Les actes sont mâles et les paroles femelles », dit le proverbe.

« On pense toujours que la femme n'est pas capable de penser aussi logiquement que l'homme, qu'elle n'est pas capable de discuter logiquement. Si une femme parle beaucoup, elle est considérée comme bavarde, mais s'il s'agit d'un homme on est prêt à croire qu'il est savant. Ce sont les hommes les maîtres du langage » se plaignait une de mes étudiantes. C'est une expérience trop commune aux femmes que d'être interrompues par un homme alors qu'elles parlent ; celui-ci n'a aucune gêne à prendre la parole au milieu de la phrase comme s'il savait déjà ce que son interlocutrice

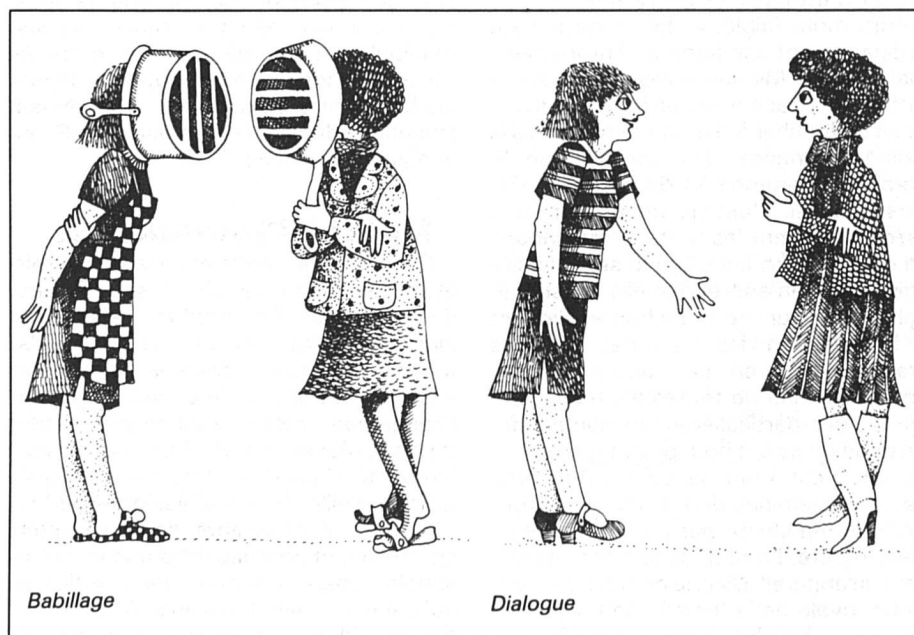
allait dire et qu'il était convaincu de l'insignifiance de ses paroles. Qu'un seul homme soit au milieu de femmes et c'est lui qui dirigera le débat, s'octroiera le temps de parole. Les psychologues Zimmerman et West affirment que « les hommes refusent aux femmes le statut d'égalité dans l'échange verbal. Ils ne respectent pas leur droit à la parole et ne leur laissent pas le choix des sujets de conversation. »

Danièle Vuarambon

Pourtant cette maîtrise de la parole ne leur apporte pas que des bienfaits. C'est ainsi que la dyslexie, le bégaiement et l'aphasie affectent surtout les garçons. Les filles, au contraire, sont plus précoces dans le domaine de la parole. Elles savent, dès dix-huit mois, construire des phrases complexes, elles font moins d'erreurs grammaticales, prononcent mieux les mots.

LES TUEUSES DE LANGUE

Si les hommes accusent les femmes de ne pas savoir se taire, ils n'en font pas pour autant des créatrices. Les enquêtes linguistiques (faites par des hommes) montreraient que les femmes tendent à l'hypercorrection, au conservatisme verbal. La langue transmise par les mères serait figée pour l'éternité. Ainsi pour le linguiste Jespersen, « si nous (les hommes) devons nous contenter des expressions qu'emploient les femmes, la langue risquerait de dépérir et de devenir insipide. » Et si les hommes s'enthousiasment pour les audaces linguistiques d'un Céline, toute manipulation faite par une femme ne peut être que mortifère. La



Commission de féminisation des titres et fonctions mise en place en France par Yvette Roudy en fournit un autre exemple. Alors qu'il existe plus de vingt commissions linguistiques, ce fut la seule à encourir les foudres de l'Académie française, de *Libération*, du *Figaro*. L'éditorialiste anonyme du *Courrier du Meuble* se faisait le porte-drapeau de tous, en écrivant : « Donc, il paraît qu'à la suite d'un laborieux travail d'une certaine « Commission de terminologie pour la féminisation des noms de métiers », présidée par Benoîte Groult, écrivassière — féminin d'écrivassier — un certain nombre de barbarismes et de néologismes vont avoir droit de cité. Pourquoi pas ? Les métèques en question (au sens littéral, faut-il le rappeler ? étrangers à la cité) sont du genre écrivaine, auteure, sculptrice. Pourquoi pas ? Si cela amuse ces dames*. Ça ne fait de mal à personne, sauf à la langue française, mais elles ne connaissent, elles, que la mauvaise langue ! Alors pour nos métiers, on parle de sculptrice... ébéniste sans doute pourrait être aussi bien féminin que masculin... comme dans la couture ! Reste à savoir quels seront les féminins de médecin (médecine), de voyou, d'escroc. Mais peut-être que ces dames ont posé comme postulat qu'il n'y avait ni voyou ni escroc en jupon. Ce en quoi elles témoignent d'une certaine méconnaissance de l'histoire. Et assassin ? de la langue française... Mme Roudy ! »

TOUCHE PAS A MON PHALLUS !

Ce n'est pas de l'assassinat du français qu'il s'agit mais bel et bien, dans la tête de ces messieurs, de sa castration. Confondant allègrement deux sens du mot féminisation — « 1° grammatical : action d'attribuer le genre féminin, 2° : rendre mou, faible, lâche, comme l'est ordinairement une femme. Antonymes : mâle, viril » (dictionnaires *Larousse* et *Robert*) — ils accusent les féministes non point de toucher à la grammaire, mais à la virilité du langage, donc de l'homme. Si nombre d'hommes (et de femmes) réagissent ainsi, c'est qu'inconsciemment ils/elles divisent les mots et les choses en deux catégories selon le sexe. La linguistique s'en est rendue elle aussi coupable. Damourette et Pichon expliquent la féminisation des machines (au sens grammatical !) en ces termes : « Les noms féminins de toutes les machines-outils sont particulièrement suggestifs. On dirait qu'ils ont pour prototype la *pondeuse*, c'est-à-dire la poule, être éminemment féminin, dont la fécondité foncière se manifeste par un acte indéfiniment répété. La pondeuse n'est pas encore un appareil. Mais la *couveuse* mécanique, rivale de la femelle de l'oiseau, a été imaginée, elle ne pouvait qu'être fé-

minine. Et les *balayuses*, *ébarbeuses*, *raboteuses*, *moissonneuses*, *perforatrices*, etc., qui font toujours la même chose quand une puissance extérieure féconde leur passivité, ne pouvaient qu'être féminines. (Je ne puis m'empêcher de rapprocher ces propos de ceux tenus sur les mères porteuses et les manipulations génétiques). Par contre, le *curseur*, le *viseur*, le *remorqueur*, objets indépendants, portant en eux-mêmes leur utilité, devaient être masculins. Si on imagine une viseuse... »

MME LE PHARMACIEN

On le voit, la langue est à la fois miroir et moteur des préjugés et stéréotypes d'une société. On emploie *balayuse* indifféremment pour la machine ou la femme qui balaie... Mais la langue est aussi un instrument de contestation, de changement, même si on ne peut espérer en la réussite totale d'une action volontariste. C'est donc dans cette optique qu'a travaillé la Commission Roudy : « les mots sont vivants, ils font exister les choses et contribuent d'une manière subtile, mais d'autant plus efficace qu'elle est souvent invisible, à la formation de l'identité nationale, culturelle ou

sexuelle. Toute langue doit donc s'adapter aux réalités nouvelles. L'accession des femmes de plus en plus nombreuses à des fonctions de plus en plus diverses est une de ces réalités qui doit trouver sa traduction dans le vocabulaire » (compte rendu final). C'est ainsi qu'on devra désormais dire : « une peintre, une chimiste, une huissière, une technicienne en bâtiment, une assistante, une agente, une sergente, une footballeuse, une coureuse à pied, une chef, une enquêtrice », mais aussi : « une professeur » (avec ou sans e), « une auteur-e » (il serait plus juste de dire « autrice », puisque « auteur » et « acteur » sont un même mot jusqu'au XVIIe siècle) (voir p. 12). Celles et ceux qui trouvent « écrivaine » affreux et rimant avec « vaine » (pourquoi pas « veine » ?) se souviendront de « châtelaine, souveraine ». On objecte aussi que les femmes, surtout lorsqu'elles sont minoritaires dans leur profession, refusent une féminisation qui les dévalorise. Ainsi, l'enquête faite en France a montré que 80 % des femmes diplômées en pharmacie veulent se faire appeler « Mme le pharmacien ». Personne ne peut les obliger à être pharmaciennes, mais quelle enseignante voudrait être « instituteur-femme » ? Rappelons aussi que ce sont



souvent les femmes qui freinent les réformes car si elles sont conscientes de ce qu'elles ont à perdre, elles ignorent souvent les gains à venir. Elles ne savent pas que le pourcentage de candidates à un poste varie avec le libellé ; l'annonce : « Recherchons un architecte » n'attirera que quelques femmes très motivées ; « Recherchons architecte (h. f.) » en attirera déjà plus ; quant au libellé : « Recherchons un ou une architecte », il fera comprendre à toutes les diplômées en architecture qu'elles peuvent postuler.

Pour la Commission, « la promotion du féminin ne peut donc manquer de se faire par la force des choses, malgré les récalcitrants, mais il était souhaitable qu'elle se fasse en douceur et avec la caution des linguistes, des grammairiens (*sic*) et sociologues. C'est pourquoi les propositions qui suivent ont été longuement étudiées, avec le concours des divers ministères intéressés, sans négliger les résultats des sondages et enquêtes que nous avons fait entreprendre. » La Commission rappelle qu'au Québec, on emploie communément les désignations : « la professeure, l'auteure, la pasteure », et qu'on n'y parle plus de « Droits de l'Homme », mais de « Droits de la Personne ».

VERS UNE LANGUE D'ÈVE

Certain-e-s trouveront les propositions de la Commission frileuses. Elles entérinent, en effet, des distinctions sociales et le sexisme s'y rattachant. Il

LA SUISSE ATTEND

La Suisse, pays quadrilingue et fédéraliste, ne saurait évidemment aborder le problème de la féminisation des titres et fonctions par le biais d'une commission fédérale comparable à la commission Roudy. Une tentative a été faite sur le plan romand : une commission de l'OFIAMT a été constituée en vue d'établir une liste au féminin de tous les métiers sanctionnés par un Certificat Fédéral de Capacité, à l'intention des cantons francophones.

En une dizaine de séances, cette commission a divisé les métiers en trois groupes : ceux dont la féminisation ne présente aucune difficulté, ceux dont la féminisation présente de petites difficultés, et ceux pour lesquels il faut carrément inventer une solution. Après quoi, elle a été dissoute, dans l'attente que les cantons eux-mêmes prennent les choses en mains...

semblerait plus facile de demander aux femmes officiers d'être lieutenant, aux ouvrières d'être foreuses, que de demander à celles qui professent d'être professeuses, ou à d'autres d'être procureuses ou ingénieures. La Commission était composée, en effet, de professeuses plutôt que d'ouvrières ou de militantes. Quant à la poétesse, seul le sexisme nous invite à déprécier la personne ainsi dénommée. Mais le sexisme de la langue ne s'arrête pas là. Il est aussi dans le Madame ou Mademoiselle exigé de

féminiser : « les trois femmes et les quatre hommes sont parti-e-s ». Je sais que cela peut paraître agaçant, barbare, mais il me semble qu'ainsi on souligne la participation des deux sexes. Le trait d'union me paraît de loin préférable aux parenthèses, d'une part pour l'ordinateur, d'autre part pour le symbolisme... On n'a que trop mis la femme entre parenthèses. Et si je crois que c'est un privilège, une fantaisie d'écrivaine de développer une langue entièrement féminisée, il me semble que chacun-e devrait



Danièle Vuarambon

chacune alors que Madame a longtemps signifié « femme de qualité ». Je conseillerai à celles qui y sont confrontées de répondre comme cette femme, mère célibataire, à qui son employeur, qui avait en main son curriculum vitae, demandait : « Madame ou Mademoiselle ? » (elle vit maritalement) ; « Dites donc « Monsieur », ce sera plus facile. » Le message est passé ; elle est maintenant « Madame ».

Le sexisme est encore dans la grammaire et l'orthographe qui veulent qu'on écrive « les trois femmes et le chien sont partis ». L'association française « Pour une éducation non sexiste » recommande d'accorder majoritairement : « les trois femmes et le chien sont parties ». Pour ma part, j'ai pris le parti de toujours

essayer de bannir de son vocabulaire les expressions méprisantes pour les femmes. Nous devrions également faire l'effort de toujours inclure les femmes dans le discours grâce aux expressions « toutes et tous », « celles et ceux », « elles et ils ».

Thérèse Moreau

* Le mot « dame » (surtout au pluriel) a souvent une connotation péjorative, cf. ces dames au chapeau vert, un goûter de dames, des dames de petite vertu.

Une lectrice (anonyme, dommage !) nous reproche d'avoir parlé, en p. 5 du numéro d'août/septembre, du Dr Lisa Biner-Wittwer. C'est vrai, cela nous a échappé, l'erreur est humaine... ▽